



Mobilité :
Nouveau service vélo

Nos eaux usées valent de l'or !

Protéger la biodiversité,
c'est préserver notre avenir P14

Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

EDITO

- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- LEADER, top départ pour les appels à projets
- Et pour vous, c'est quoi le changement climatique ?
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE

P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER **PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ, C'EST PRÉSERVER NOTRE AVENIR**
- Nos eaux usées valent de l'or !

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- Logement social : soyez acteur de votre demande !
- SAME Sécu'R sécurise vos projets professionnels
- C'est parti pour Pays Voironnais Trail Series
- Ça jazz à Voiron !
- Le service Mvélo + arrive dans le Pays Voironnais
- À la rencontre de la Ressourcerie

Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : F. Ardito, S. Frappat, T. Chenu, V. Gaillard, G. Galoyer, S. Moraud, G. Randon, C. Tresca, Shutterstock, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billieu, Charancieu, Charavines, Chamécles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferriat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivieres, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 43 400 ex. ■ Imprimé sur papier 100 % recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com

VERS UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Les préoccupations environnementales se sont beaucoup focalisées durant les dernières décennies sur la question du climat et la nécessité de décarboner l'énergie, la mobilité, l'économie et l'habitat. Cependant, 2 autres phénomènes sont tout aussi importants : la perte de biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles qui menacent à terme l'habitabilité de la planète.

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. La biodiversité répond directement aux besoins primaires de l'Homme en apportant oxygène, nourriture et eau potable. Elle contribue également au développement des activités humaines en fournissant matières premières et énergies. En agriculture, la biodiversité est primordiale ; la contribution des animaux pollinisateurs ou des organismes qui participent au renouvellement des sols n'est plus à démontrer.

De multiples pressions d'origine anthropique fragilisent l'état de la biodiversité, parmi lesquelles l'artificialisation des sols qui constitue aujourd'hui le principal facteur de perte de biodiversité.

La loi Climat et Résilience, votée en août 2021, fait obligation aux territoires de diviser par deux leur consommation foncière sur la période 2021/2030 par rapport à la période 2011/2020, et de parvenir à la neutralité foncière d'ici 2050. Cette loi procure beaucoup d'émotions dans les territoires. En réalité, cela fait longtemps que les territoires se sont saisis de la question de lutte contre l'artificialisation des sols avec des résultats plus que probants. À l'échelle du SCOT¹

de la Grande Région Grenobloise qui réunit 7 intercommunalités et 261 communes, le rythme de consommation foncière a diminué de 45 % en 20 ans passant de 373 ha par an à moins de 200 aujourd'hui². Dans le Pays Voironnais, la consommation foncière est également en forte baisse : elle s'établissait à 33 ha par an en moyenne entre 2010 et 2020 dont 79 % pour l'habitat et 21 % pour l'économie³.

Malgré ces résultats encourageants, la baisse de la consommation foncière et notamment de la consommation d'espaces agricoles, doit continuer à mobiliser notre attention.



Bruno CATTIN

Président de la Communauté
d'agglomération
du Pays Voironnais

(1)- Schéma de Cohérence Territoriale
(2)- Source Établissement Public du SCOT
(3)-Source Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise

la Rétro en images

Prévention des déchets

Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, le Pays Voironnais propose de nombreux ateliers pour fabriquer ses propres emballages cadeaux, mais aussi ses produits ménagers, ou encore ses protections menstruelles lavables. Des solutions économiques et respectueuses de votre santé et de l'environnement!



Lecture publique

La bibliothèque de La Murette a fait peau neuve pour le plus grand plaisir des usagers. Après un programme de travaux et d'aménagements intérieurs, la bibliothèque offre désormais un cadre chaleureux et accueillant pour tous les amoureux des livres.



FEMMES

À l'occasion de la Journée internationale du Droit des femmes le 8 mars, le collectif des violences intrafamiliales du Pays Voironnais a proposé deux actions. Un atelier ludique « La fresque du sexisme » pour détricoter la mécanique sexiste et se projeter dans un monde égalitaire et le spectacle « La chasse est ouverte » par la compagnie Sale gamine.



Voiron'rénov

Dans le cadre du dispositif Voiron'rénov, une campagne de ravalement des façades d'une partie du périmètre situé en centre-ville vient d'être lancée. Pour vous donner toutes les informations, une permanence vous accueille le mercredi matin au 11, rue Grande. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter Urbanis au 04 79 33 21 26.



Sport

En vue des Jeux Olympiques de Paris 2024, les équipes de France, féminine et masculine, de basket 3X3 s'entraînent régulièrement sur le site du Campus La Brunerie à Voiron. L'occasion pour Bruno Cattin, Président du Pays Voironnais, et Anthony Moreau, Vice-Président, d'aller à leur rencontre pour les encourager lors d'une séance d'entraînement.



Proches aidants

Accompagner les aidants confrontés à la perte d'autonomie d'un proche, telle est la vocation du lieu d'accueil qui vient d'ouvrir ses portes au sein d'INNOVADOM, le site ressource du maintien à domicile du Pays Voironnais. Cet espace de soutien, d'information et d'échanges dédié aux proches aidants offre un accueil en libre accès, des entretiens personnalisés sur rendez-vous et des ateliers. Pour en savoir + : www.paysvoironnais.com

Sauvegarder notre patrimoine pour préserver l'Histoire de notre territoire



Altérée par les affres du temps, l'église néogothique Saint-Didier de Voreppe va faire prochainement l'objet d'importants travaux de restauration pour lui permettre d'affronter les siècles à venir. Un programme financé par différents partenaires et par une souscription lancée par la commune sous l'égide de la Fondation du patrimoine.

la couverture n'a pas été remplacée depuis plus d'un siècle, sera doté de nouvelles ardoises; les lucarnes en pierre fortement dégradées seront reprises ainsi que les maçonneries en molasse. L'écoulement des eaux

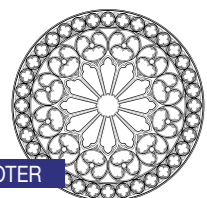
pluviales sera également traité au niveau du chœur afin d'éviter les infiltrations et le transept nord sera également rénové.

Comme pour tous travaux de restauration de monuments historiques, les interventions seront réalisées par des artisans agréés et spécialistes des techniques traditionnelles, notamment pour la pose des ardoises ou la taille de pierre, sous la direction d'un architecte du Patrimoine. Ce chantier, d'un coût total d'environ deux millions d'euros, devrait bénéficier de diverses subventions publiques pour un montant de 900 000 €, tandis que le reste à charge serait financé par la commune. Pour faire face à cette dépense, la ville de Voreppe a choisi de solliciter, via une souscription, habitants et acteurs économiques pour contribuer à aider au financement de la rénovation. Porté par la Fondation du patrimoine, ce financement participatif sera ouvert en avril et se fixe l'objectif de récolter 250 000 €. Les participations pourront faire l'objet de déduction fiscale, selon certaines conditions, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Rendez-vous sur www.fondation-patrimoine.org

À Voreppe, quand on évoque l'Église Saint-Didier, on serait tenté de dire « oui mais laquelle? ». En effet, Voreppe compte deux églises Saint-Didier. La première de style roman qui au fil des siècles et des péripéties a connu de multiples remaniements, et la deuxième de style néogothique construite en 1863 par Alfred Berruyer, l'architecte qui construisit notamment l'église Saint-Bruno de Voiron. Cette dernière, financée par la commune, devait à l'origine remplacer la première qui menaçait alors de tomber en ruines. Mais, attachés à leur église, des habitants se mobilisèrent pour réunir les fonds nécessaires à sa sauvegarde. C'est dans cet esprit que Voreppe va lancer, avec la Fondation du patrimoine, une souscription pour aider au financement de l'église du centre-bourg.

Aujourd'hui les deux édifices nécessitent des travaux d'entretien et de rénovation. Une première phase débutera fin 2024 sur l'église romane et la seconde phase devrait commencer au printemps 2025 pour l'église la plus récente. Celle-ci bénéficiera d'un important programme de travaux d'entretien visant à assurer sa préservation. Le clocher, dont



À NOTER

Commune du Pays d'Art et d'Histoire du Pays Voironnais, implantée dans le Parc Naturel Régional de La Chartreuse, Voreppe est fortement impliquée dans la préservation de son patrimoine.



Le changement climatique pour vous, c'est quoi?

Agenda & Culture en Pays Voironnais p.10

p.9

LEADER

Top départ pour les appels à projets !

Association, entreprise, collectif ou acteur public, vous avez un projet d'amélioration de la qualité de vie des centres-villages ou pour favoriser le logement des travailleurs saisonniers, le programme européen est là pour vous aider !

Ce programme de financement s'adresse aux territoires ruraux et périurbains afin de soutenir le lancement de projets innovants qui ne bénéficient que de peu de subvention extérieure. À la différence des éditions précédentes, le programme a été mis en place sur un territoire élargi de 13 intercommunalités, dont le Pays Voironnais, et fait l'objet d'appels à projets jusqu'en 2027.

> L'appel à projets « Améliorer la qualité de vie et d'accueil des cœurs de bourgs et de villages » est ouvert jusqu'au 8 avril 2024 et a pour objectifs de réduire la vacance et le vieillissement du bâti dans les centres-bourgs, de favoriser les lieux de rencontre, de rendre accessibles les services et commerces et de s'engager dans la transition énergétique et écologique.

Une enveloppe de 500000€ maximums est réservée à cet appel à projets. D'autres appels à projets similaires seront ouverts à l'automne 2024 puis en 2025, pour tenir compte des projets qui ne sont pas prêts à être déposés sur cette première session.



> L'appel à projets « Accès au logement pour les travailleurs et saisonniers du territoire » est ouvert jusqu'au 31 décembre 2024.

Un second sera reconduit sur l'année 2025. Cet appel à projets soutient les projets favorisant :

- > l'accès au logement pour des travailleurs ou/et des saisonniers du territoire en vue de pourvoir aux emplois locaux et de les pérenniser,
- > l'expérimentation et la création de nouvelles formes d'habitat,
- > la réduction de la vétusté et une meilleure attractivité des logements en location.

EN SAVOIR +

> www.parc-chartreuse.net/agir/programme-leader/les-appels-a-projets
benedicte.michard@leader-lacs-montagnes.com
Tél. : 07 48 74 28 66



EN SAVOIR +

consultez le rapport complet
www.paysvoironnais.com
rubrique participation
citoyenne / Conseil de
développement.

Et pour vous, c'est quoi le changement climatique ?

Fin 2022, le Conseil de développement a été saisi par les élus du Pays Voironnais pour travailler sur l'évaluation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), afin notamment de faire émerger la perception qu'ont les habitants des enjeux climatiques actuels. Présentation.

+ D'INFOS

> Des ateliers se dérouleront prochainement sur les sujets de l'eau et des mobilités douces
Si vous êtes intéressé pour participer, contactez Anouck Lettermann
anouck.lettermann@payvoironnais.com

Afin de recueillir l'avis des habitants du territoire, le Conseil de développement a utilisé un questionnaire auquel environ 600 personnes de tous âges, et de toutes catégories socioprofessionnelles ont répondu. Si la plupart des répondants se disent concernés par les enjeux climatiques (à 95%), la nouveauté vient du fait qu'ils se sentent désormais directement impactés. L'incendie de La Buisse en 2022 semble avoir fortement marqué les esprits. Mais les sondés sont également très préoccupés par les sécheresses et la ressource en eau.

Globalement, 70% des interrogés disent s'attendre à l'avenir à une dégradation de leurs conditions de vie. Quand on les questionne sur leurs actions individuelles pour répondre aux problématiques environnementales, 8 personnes sur 10 affirment avoir déjà changé leurs habitudes en particulier pour diminuer leur consommation d'eau, pour se déplacer de manière plus écologique, pour trier ses déchets ou pour acheter responsable. Toutefois, les sondés soulignent rencontrer des freins budgétaires et liés aux habitudes pour agir en faveur des énergies renouvelables, de l'isolation de leur logement ou des mobilités douces.

Quand on interroge les citoyens sur leurs attentes envers les collectivités et les élus, ils indiquent en priorité la gestion des ressources en eau, le développement des mobilités douces, la réduction de l'artificialisation des sols et de la consommation énergétique ainsi que la préservation de la biodiversité.

En conclusion, 65% des répondants estiment qu'il sera nécessaire de modifier de façon importante nos modes de vie en recherchant la sobriété pour limiter l'augmentation du changement climatique.

Le Conseil de développement :
une instance d'expression citoyenne

Présent dans toutes les métropoles et intercommunalités de plus de 50 000 habitants, le Conseil de développement a pour objectif d'enrichir et d'éclairer la décision politique. Les citoyens bénévoles qui le constituent produisent des avis sur les enjeux du territoire, soit par saisine des élus, soit de leur propre initiative.

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES Spécial Voiron Jazz Festival 2024!

Médiathèque de Moirans

> 20/03 à 19h
CONCERT CHAMANES – ADRIEN CHENNEBAULT SOLO
 Pour ce premier répertoire en solo, Adrien Chennebault quête un mouvement intime, une pulsation intérieure. Batteur gourmand et polymorphe, il s'autorise ici un temps de recueillement pour nous ouvrir quelques versants des lieux et des imaginaires qu'il a traversés ces dernières années.

Entrée libre.



Médiathèque de Voiron

> 29/03 à 19h **CONCERT THRID ROAM**
 Oscillant entre standards de Broadway et de la chanson française d'hier et d'aujourd'hui, Third Roam et Célia Forestier réinterprètent Brassens ou Gainsbourg autant qu'Ella Fitzgerald ou Louis Armstrong. Ces quatre musiciens créent des ambiances tour à tour intimistes, dansantes ou bluesy, toujours viscéralement ancrées dans le swing.

Entrée libre.

> 03/04 à 10h30

LECTURE ANIMÉE « JE SUIS UN PERSONNAGE »
 Lionel Le Néouanic, le plus « musical » des auteurs du festival Livres à Vous de Voiron, présente son dernier ouvrage sous forme d'une lecture animée, avec deux musiciens (contrebassiste et accordéoniste), une comédienne et quelques marionnettes. Les enfants du Mercredi Musique (centre d'accueil de loisir du mercredi, ville de Voiron) présenteront, en lever de rideau, un extrait de leur création autour du « Coink! » et de « L'orchestre recyclé » de l'auteur.

Entrée libre.

Médiathèque de Voreppe

> 30/03 à 18h30
CONFÉRENCE MUSICALE « LE JAZZ POUR LES NULS »

Vous n'avez pas les bases ? Pas de soucis, « Master Greg » vous parlera de l'épopée du jazz et inculquera également les notions clés et les codes nécessaires pour comprendre ce qu'il se passe sur scène quand vous assistez à un concert de jazz. Quelques extraits sons, vidéos, du bla-bla, et surtout de la musique live!

Entrée libre.

BIBLIOTHÈQUES
 en PAYS VOIRONNAIS
www.biblio-paysvoironnais.fr



Agenda & Culture

EN PAYS VOIRONNAIS

5/04 Le Grand Angle

à 21h

Spécial VOIRON JAZZ FESTIVAL

The Amazing Keystone Big Band raconte West Side Story

West Side Story est sans doute la plus célèbre comédie musicale du XX^e siècle : la géniale musique de Leonard Bernstein, un film légendaire, les Jets, les Sharks, Maria et Tony...

C'est le Roméo et Juliette de Shakespeare transposé à New York, ici incarné par un comédien, une chanteuse, un chanteur et les 17 musiciens de l'Amazing Keystone Big Band!

Fort de nombreuses collaborations prestigieuses (Quincy Jones, Dee Dee Bridgewater...), cette bouillonnante machine exprime l'âme des grandes formations de l'ère du swing, ainsi que l'inventivité et la virtuosité du jazz d'aujourd'hui.

Co-organisé avec le Voiron Jazz Festival

INFOS +



Pour vous replonger dans l'univers de West Side Story, (re)découvrez le film de Steven Spielberg au cinéma les Écrans de Voiron le 28 MARS à 19h. La séance sera suivie d'un échange avec François Barge-Prieur, conférencier et formateur en cinéma.

RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

Réservations : billetterie-culture.paysvoironnais.com

1 billet d'entrée au MALP vous permet de vous rendre au Musée Mainssieux.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée
 Villages du Lac de Paladru
 Tél. : 04 56 26 16 16

> 17/03 à 14h30

VISITE GUIDÉE DES COLLECTIONS

Partez pour un voyage temporel captivant vers le Néolithique et l'An Mil. À travers les vestiges exceptionnels découverts sous les eaux du lac, venez à la rencontre des hommes qui vécurent là il y a si longtemps.

EXPOSITION TEMPORAIRE À PARTIR DU 2 AVRIL

Nouvelle exposition temporaire Néolithique : « Les villages de Chalain & Clairvaux, patrimoine de l'Humanité - partie 1 »

> 24/03 à 18h30

CONCERT « SGT. POTTER'S MAGICAL MISTERY BAND »

Passionné des Beatles, Malcolm Potter s'est imposé le défi de proposer un concert exclusivement composé de leur génial répertoire. Quel dilemme ! Comment choisir parmi 238 bijoux ? Comment réinterpréter sans trop dénaturer ? Le jazz était sans conteste le véhicule idéal pour faire redécouvrir cette musique, tellement enracinée dans la culture populaire.

Entrée libre.

MUSÉE MAINSIEUX

7, place Léon Chaloin - 38500 Voiron
 Tél. : 04 76 65 67 17

> Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h.

ATELIERS

Aux côtés de l'artiste « The Street Yeti » et de la médiatrice du musée, les mercredis après-midi, initiez-vous en famille aux arts visuels. Tarifs : 7€. Réservation conseillée.

> 20/03 à 14h30 FLEURS EN PAPIERS

> 03/04 à 14h30 FABRICATION DE PHOTOPHORES

> 23/03 à 15h

VISITE GUIDÉE DES COLLECTIONS : « FEMMES, ENTRE MUSES, MODÈLES ET ARTISTES » Tarifs : 3 à 7€. Réservation conseillée.

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE VISITES SURPRISES DU PAH

> 7/04 à 15h

PARCOURS INÉDIT

RDV au Musée Mainssieux

La place de l'architecture dans l'œuvre du peintre et des artistes au XIX^e siècle. Parcours du musée Mainssieux à l'église Saint Bruno.

> 14/04 à 15h

HISTOIRE D'ARCHÉO

RDV au MALP

Lorsque les légendes et l'oralité croisent la science. Une mise en récit de l'histoire d'une archéologie naissante.

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil communautaire se déroulera le **26 mars** et diffusé en direct sur YouTube à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com une semaine avant le jour de la réunion.

INFO ÉNERGIE



Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu :
> les 20 mars, 5 et 12 avril

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN - 04 76 23 53 50

Recherche de fuites sur le réseau

Le Pays Voironnais agit en permanence pour traquer les fuites sur les quelque 855 km de son réseau d'eau potable. Actuellement différentes opérations sont mises en œuvre pour y parvenir.

Une première méthode s'appuyant sur l'Intelligence Artificielle pour déterminer à l'aide d'une multitude de données les secteurs potentiellement sujets aux fuites. Et une seconde méthode par recherche nocturne permettant de sectoriser les zones sujettes à fuites. Deux méthodes qui permettent d'agir rapidement pour procéder ensuite aux réparations et éviter de trop grandes déperditions de la ressource en eau.



Entreprendre en Coopérative d'Activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement.

En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à nos prochaines réunions d'information le **21 mars et 15 avril** de 10h à 12h à Centr'Alp. Inscription obligatoire sur www.archipel-cae.org

Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

Des déchets amiantés à évacuer ?

La prochaine collecte aura lieu le **samedi 16 mars** sur le Site écologique de La Buisse.

Cette collecte gratuite, réservée aux particuliers, concerne uniquement les déchets d'amiante liés tels que les plaques de fibrociment (*toiture*), tuyaux amiante-ciment et canalisations (*conduits d'eau*), bardage, pots de fleurs.

Réservation obligatoire depuis votre compte « déchèterie » : (www.paysvoironnais.com rubrique *déchèteries*).

Veillez à respecter le nombre autorisé de plaques par sac ! Tout dépôt ne respectant pas les consignes (*sac trop lourd...*) sera refusé. Aucune aide au déchargement ne sera apportée.



Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective (en visioconférence ou en présentiel) :

> le **21 mars et 11 avril de 14h à 17h** au Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur www.paysvoironnais.com/ Rubrique Économie et Emploi / « Créer, reprendre une entreprise ». Renseignements au 04 76 27 94 30

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (Mission Locale du Pays Voironnais) accompagne les jeunes **16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du Contrat Engagement Jeune (CEJ) pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi.**

> Accompagnement personnalisé de 6 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours.

> Programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*)

> Allocation jusqu'à 528 euros/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

Pour + d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18 ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ tous les **mercredis matin à 11h. Entrée Libre.**

PAROLES DE RECRUTEURS

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan organise une table-ronde au cours de laquelle des recruteurs spécialistes des Ressources Humaines de divers secteurs d'activités viendront à votre rencontre pour présenter leur entreprise, leurs différents métiers, et échanger avec vous sur leurs méthodes de recrutement et répondre à vos questions.

Mardi 26 Mars à 9h

> + d'infos et inscriptions : emploi-pvsg.org/evenements
Contact : 04 76 93 17 18

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

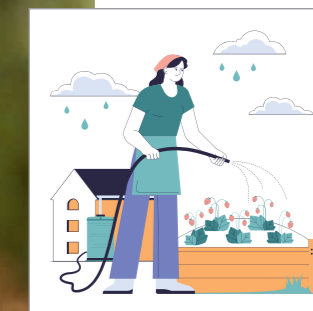
> Vous avez une expérience professionnelle mais vous n'avez pas de diplôme ?

> Vous travaillez depuis au moins un an à temps plein et vous souhaitez faire évoluer votre carrière professionnelle ?

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) peut répondre à votre situation.

Vous souhaitez en savoir plus...
Participez à notre réunion d'information **JEUDI 21 MARS à 18h**

en VISIOCONFÉRENCE ou en PRÉSENTIEL
Sur inscription au 04 76 93 17 18 ou sur www.emploi-pvsg.org/evnement



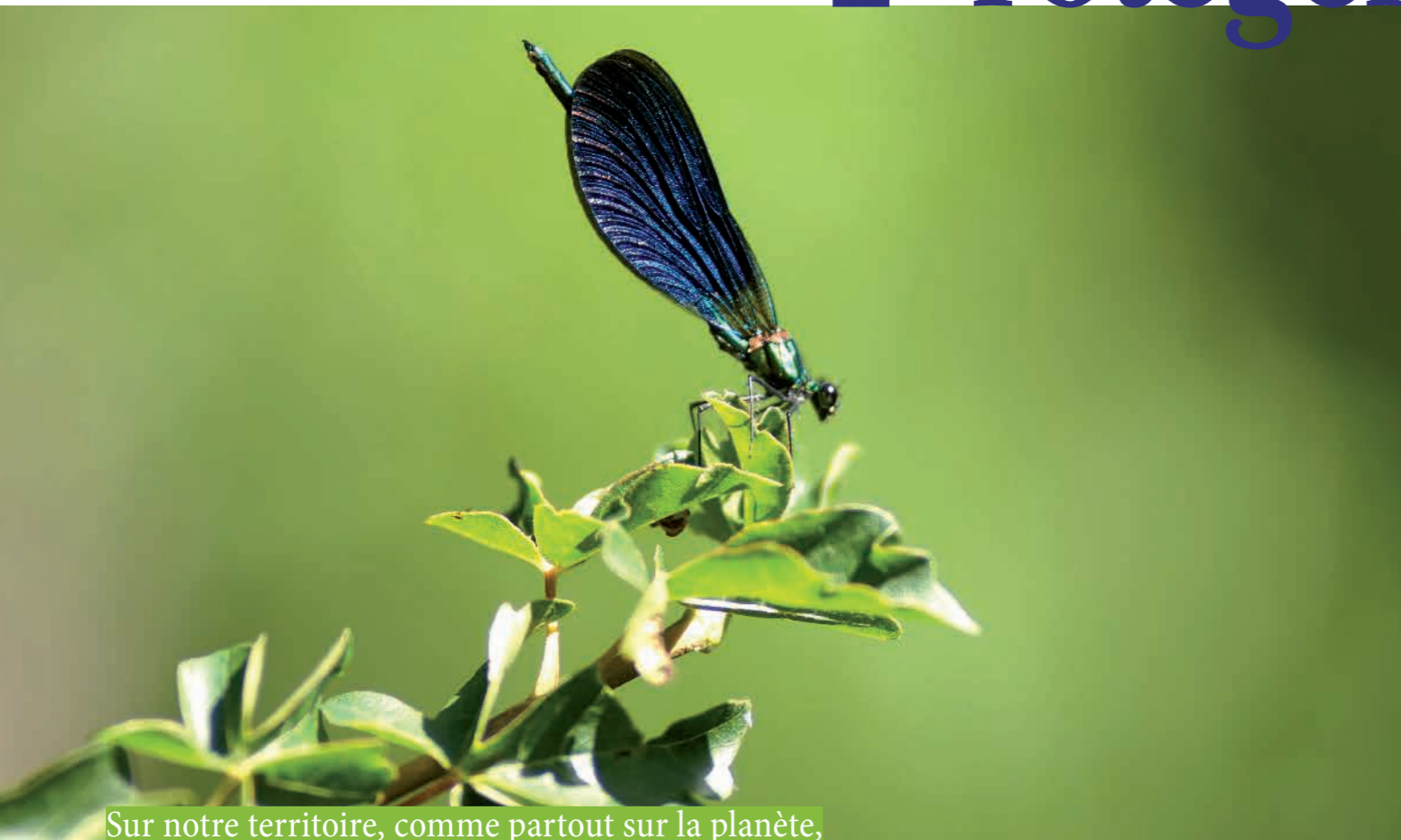
EAU & ASSAINISSEMENT

Nos eaux usées valent de l'or!

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ, C'EST PRÉSERVER NOTRE AVENIR

p14

Protéger



Sur notre territoire, comme partout sur la planète, la biodiversité est menacée. Si de nombreuses initiatives pour la préserver voient le jour, le défi qui se présente à nous aujourd'hui est majeur et nécessite une prise de conscience immédiate.

> LA BIODIVERSITÉ, C'EST QUOI ?

C'est tout ce qui est vivant, quelle que soit sa forme, présent aussi bien sur terre, dans les rivières, les mers et même à l'intérieur de notre corps. Elle est le tissu vivant de notre planète constitué d'animaux, de végétaux, de micro-organismes, de champignons et des milieux naturels dans lesquels nous vivons tous.

> UN ALLIÉ IRREMPLAÇABLE

La biodiversité est un élément majeur de la survie de l'Humanité. Elle produit notre oxygène via les végétaux et les microalgues aquatiques; elle nous offre une eau de qualité grâce aux différents micro-organismes et champignons vivant dans les milieux humides qui contribuent à l'épurer. C'est encore elle qui nous fournit les matières premières dont nous avons besoin pour nous loger, nous chauffer, nous habiller (bois, laine, coton, pétrole.), ainsi que la base de notre alimentation (végétaux, viande, poissons...), avec l'intervention indispensable des pollinisateurs et des vers notamment. C'est aussi la biodiversité qui régule le climat avec les océans, les forêts, le sol en absorbant une partie du CO2 présent dans l'atmosphère. C'est encore elle, avec les forêts et les plantes, qui évite l'érosion, les glissements de terrain ou régule les inondations. Et sans biodiversité, pas de médicaments puisque plus de la moitié des principes actifs pharmacologiques ont pu voir le jour grâce aux êtres vivants.

la biodiversité c'est préserver notre avenir

> LES ACTIVITÉS HUMAINES MENACENT LA BIODIVERSITÉ

Bref, vous l'aurez compris, sans biodiversité, l'Homme ne peut pas vivre. Et pourtant, depuis 200 ans, la biodiversité connaît une érosion massive particulièrement rapide. Quelques chiffres pour mieux comprendre. Depuis la fin du XVIII^e siècle, plus de 85 % des zones humides ont été détruites. En France, en 15 ans, 30 % des oiseaux des champs ont disparu. 40 % des espèces d'insectes sont en déclin dans le monde, alors que les 3/4 des cultures alimentaires européennes dépendent des pollinisateurs. Et ce, sans parler des mammifères marins, des récifs, des amphibiens qui sont fortement menacés de disparition. Aujourd'hui, si les impacts de l'érosion massive de la biodiversité sont multiples et divers, on sait qu'elle est la conséquence des activités humaines.

Prairies, haies supprimées pour gagner quelques rangées de plantations de maïs, zone d'activité bâtie sur des milieux naturels, cours d'eau fragmenté par des barrages... sont autant de destructions des habitats naturels et donc de disparition des êtres vivants qui les constituent.

L'introduction d'espèces exotiques envahissantes importées volontairement ou non, menace également les espèces locales et donc les écosystèmes.

L'utilisation de combustibles fossiles notamment, et la plupart des activités humaines, émettent des gaz à effet de serre que la biodiversité ne parvient plus à absorber suffisamment, et qui provoquent

un réchauffement global de l'atmosphère avec son cortège de conséquences délétères (augmentation des températures de l'océan, élévation du niveau des mers, fonte des glaciers, catastrophes naturelles violentes de plus en plus fréquentes...), menaçant l'ensemble des êtres vivants dont l'Homme.



Le ZAN un outil au service de la biodiversité ?

Le ZAN ou Zéro Artificialisation Nette fixe l'objectif de diviser le rythme d'artificialisation des sols par deux entre 2021 et 2030.

L'objectif étant d'atteindre le zéro artificialisation nette d'ici à 2050, c'est-à-dire un équilibre entre les espaces artificialisés et les espaces renaturés. Il s'agit là de lutter contre l'étalement urbain qui détruit les habitats naturels et les continuités écologiques nécessaires à la faune et participe au déclin massif de la biodiversité. L'idée n'est pas d'interdire toute construction, mais d'inciter les villes et les villages à se reconstruire sur eux-mêmes pour préserver les sols naturels et agricoles plutôt que de se développer par leurs franges.



Le Marais de Teissonnière à Voiron, l'un des 8 ENS labellisés

DOSSIER SUITE

> LUTTER CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Renouée du Japon ou ambroisie côté plantes. Moustiques tigres ou frelons asiatiques côté insectes. Ces espèces exotiques sont l'une des principales menaces pour la biodiversité puisqu'elles viennent concurrencer les autres espèces. Certaines d'entre elles posent également des problèmes de santé publique comme l'**ambroisie** dont le pollen est fortement allergisant, une allergie qui concerne environ 10% de la population, soit près de 10 000 habitants du Pays Voironnais. Un arrêté préfectoral oblige d'ailleurs chaque propriétaire ou locataire à éliminer la plante avant sa floraison si elle est présente sur son terrain.

Le **moustique tigre**, présent sur le territoire, se développe uniquement en zone urbaine et peut être vecteur de maladies infectieuses. Afin de favoriser l'installation d'espèces en déclin et se nourrissant notamment de moustiques, le Pays Voironnais a installé

POUR SIGNALER LA PRÉSENCE DE...

- Frelons asiatiques**
→ www.frelonsasiatiques.fr
- Ambroisie**
→ www.signalement-ambroisie.fr
- Moustiques tigre**
→ www.signalement-moustique.fr

ces dernières années sur de nombreux bâtiments communaux des nichoirs à hironnelles et à chauves-souris.

Concernant le **frelon asiatique**, le Pays Voironnais contribue, aux côtés du Département, au financement de la destruction des nids signalés s'ils sont situés sur le terrain de particuliers.



Préserver la biodiversité de notre territoire, c'est préserver notre bien commun et notre qualité de vie future. Pour agir à tous les niveaux, le Pays Voironnais travaille avec les communes, notamment via le Fonds de concours Plan Climat Air Énergie Territorial, afin qu'elles puissent mettre en place des projets pour s'adapter au changement climatique. Par ailleurs, nous travaillons actuellement afin d'inciter à la (re)plantation des haies agricoles et accompagner les exploitants aux bonnes pratiques de leur entretien. Tout en développant les plantations sur les parcelles agricoles dont le Pays Voironnais a la maîtrise foncière.

Nadine Reux
1^{re} Vice-Présidente en charge de la transition écologique



ILS L'ONT DIT...

> LES ESPACES NATURELS SENSIBLES !

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Pays Voironnais préserve et gère huit espaces naturels d'intérêt communautaire qui ont obtenu la labellisation ENS – Espace Naturel Sensible, par le Conseil départemental de l'Isère pour la qualité et la richesse de leur patrimoine naturel (faune, flore, habitats...).

Chaque année, le Pays Voironnais mène ainsi des actions concrètes d'entretien et de préservation sur les secteurs des ENS dont il a la maîtrise foncière. Réalisées soit en gestion directe par l'intercommunalité, soit avec l'appui technique d'associations environnementales comme le Conservatoire Espaces Naturels Isère ou Le Pic Vert, elles peuvent porter notamment sur :



- > les fauches et évacuations d'espèces végétales invasives
- > la gestion et surveillance des niveaux d'eau
- > le nettoyage et l'évacuation des dépôts sauvages
- > la réalisation d'inventaires scientifiques et de suivis naturalistes
- > la protection de migration d'espèces...

> PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DES ESPACES URBANISÉS

> DANS LES ESPACES VERTS

En charge de l'entretien des espaces verts des 31 zones d'activités du territoire qui accueillent de nombreuses entreprises et divers espaces végétalisés, le Pays Voironnais a mis en place un programme de gestion raisonnée des tontes. Un procédé qui permet de préserver la faune nichant dans les herbes en tondant moins ras et moins souvent. Pour le désherbage, sur tous les espaces entretenus, il est réalisé sans produits phytosanitaires. Lors d'appels d'offres pour des prestations, des cahiers des charges exigeants sur le volet de la préservation de la biodiversité sont également mis en place. Les périodes d'intervention sont également choisies pour préserver la biodiversité (par exemple, pas de taille de haies du printemps au milieu de l'été pendant la période de nidification des oiseaux !)

> AMÉNAGEMENT ET BIODIVERSITÉ

Régulièrement menacée par l'urbanisation, la biodiversité est toutefois mieux prise en compte dans les opérations d'aménagement.

Tout d'abord au travers des documents réglementaires, comme les PLU, et qui permettent de définir un zonage des secteurs où les constructions ne seront pas autorisées. À l'échelle des communes, le PLU doit repérer et cartographier les réserves en biodiversité afin de les protéger. Une vigilance particulière est portée sur les corridors biologiques, points de passage des espèces entre deux secteurs. Le Pays Voironnais a d'ailleurs agrandi en 2023 le périmètre de son ENS des Milieux alluviaux de l'Eterpa pour y intégrer notamment des espaces du corridor biologique Chartreuse-Vercors.

En tant qu'aménageur de projets structurants, comme le quartier Rossignol République ou le Cœur de village de Paladru, le Pays Voironnais agit sur la végétalisation des espaces publics (espèces locales, espaces favorisant l'installation de petits animaux, éclairage adapté...) et sur les espaces privés auprès des promoteurs immobiliers via des cahiers des charges, imposant notamment dans les projets, des espaces de pleine terre.

8 ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les 8 Espaces Naturels Sensibles labellisés pour plus de 186 hectares (avec 45% de maîtrise foncière* en moyenne) :

- Marais des Portières, Saint-Cassien
- Marais du Puits d'Enfer, Saint-Étienne de Crossey
- Marais de Teissonnière, Voiron
- Milieux alluviaux de l'Eterpa, La Buisse
- Marais et étang du Bergureuil, Saint-Nicolas de Macherin
- Marais de Charauze, Voiron/Saint-Cassien
- Tourbière de l'Étang Dauphin et Étang des Rivoirettes, Saint-Étienne de Crossey/Coublevie
- Marais des Mairies, Saint-Aupre

A NOTER

*Pour élargir les interventions de préservation environnementale dans les ENS, les propriétaires de parcelles en ENS sont régulièrement invités à passer des conventions d'usage avec la collectivité ou bien à vendre leurs parcelles pour ceux qui le souhaitent.



> LES MESURES COMPENSATOIRES

Dans certains cas, des projets d'aménagement portés par le Pays Voironnais (voirie, habitat, activité économique) aboutissent parfois à la destruction ou au dérangement d'espèces protégées et de leurs habitats.

Afin d'en réduire les impacts négatifs sur l'environnement, ces projets font l'objet de mesures de compensation, par la création ou la restauration de milieux favorables pour les espèces concernées.

Ces surfaces sont ensuite gérées à long terme, selon des cahiers des charges validés par le Conseil National de Protection de la Nature et arrêtés par le Préfet.

Ainsi, par exemple, sur la zone d'activités du Parvis 2 à Voiron, des hibernaculums (habitats permettant l'accueil de reptiles) ont été installés, et des arbres à cavité ont été maintenus ou plantés pour pouvoir accueillir plusieurs espèces animales. À d'autres endroits, des nichoirs à oiseaux ou à chauve-souris ont été implantés.

Nos eaux usées valent de l'or !

Limiter les prélèvements et faire un usage plus sobre de l'eau pour préserver la ressource sur le long terme, tels sont les objectifs que se fixe le Pays Voironnais pour les années à venir. Que ce soit en traquant les fuites sur le réseau, en sensibilisant aux bonnes pratiques et désormais en étudiant la possibilité de réutiliser les eaux usées, les moyens sont multiples et complémentaires.



Face à la raréfaction de la ressource en eau et à des épisodes de sécheresse plus intenses, le Gouvernement a présenté en 2023 son Plan Eau destiné à mettre en place une meilleure gestion de cette ressource. L'un des volets de ce plan prévoit la valorisation des eaux dites non conventionnelles, c'est-à-dire de réutiliser massivement les eaux usées traitées, d'ici 2030.

L'utilisation de ces eaux usées traitées est en effet une réponse essentielle car elle contribuerait à économiser la ressource en eau en se substituant à des prélèvements en milieu naturel et pourrait remplacer l'eau potable pour les usages où elle n'est pas nécessaire.

L'idée est donc d'utiliser les eaux sortant des stations d'épuration pour des utilisations non domestiques comme le lavage des voiries, l'irrigation, l'arrosage d'espaces verts ou encore des usages industriels non agroalimentaires.

Depuis fin 2023, le Pays Voironnais travaille sur une étude d'opportunité afin de déterminer si un tel projet serait pertinent sur le territoire. Sur les cinq stations d'épuration, seules les trois situées au sud - Aquantis, Tullins et Vourey, pourraient peut-être être concernées.

En effet, pour que cette réutilisation soit possible, il est nécessaire que de gros utilisateurs potentiels (industriels, agriculteurs...) se trouvent dans un rayon de 5 km autour de la station. Les eaux usées devant être acheminées jusqu'à eux, une grande distance représenterait un coût trop important. Différents scénarios devront donc être étudiés afin de déterminer ce qu'il sera possible de faire dans les années qui viennent.

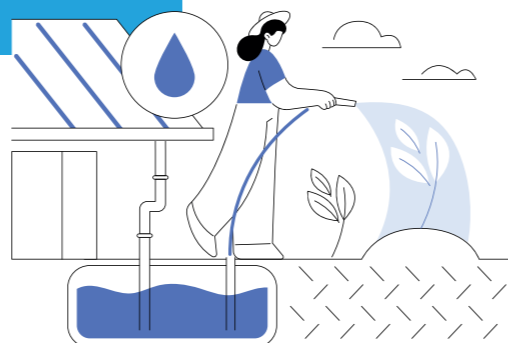
Du côté des particuliers

Si la réalisation d'un réseau parallèle pour utiliser les eaux de pluie dans ses toilettes ou dans sa machine à laver est complexe à réaliser sur une construction existante, il est tout à fait possible de le prévoir sur une construction neuve. Tout comme il est tout à fait possible d'installer une citerne enterrée ou un récupérateur de surface pour arroser son jardin.

Le Pays Voironnais propose actuellement une aide à l'achat de

50€

EN SAVOIR +
www.paysvoironnais.com
rubrique Aides et Eau



à votre SERVICE

n°324 Mars 2024

Pays Voironnais MAG



p22
Le service M Vélo+ arrive!



p23
À la rencontre de La Ressourcerie

Pays Voironnais Trail Series
c'est parti!

p21



Logement social

Soyez acteur de votre demande!

**Vous cherchez à vous loger?
Vous souhaitez savoir si vous pouvez
prétendre à un logement social
et comment vous devez
procéder?**



Info +

Une seule demande suffit! Tous les acteurs du logement social, les communes et les bailleurs sociaux du territoire, pourront consulter votre dossier.

Pour déposer une demande de logement social vous devez être majeur, être en séjour régulier sur le territoire et avoir des ressources ne dépassant pas les plafonds fixés par la loi.

> Vous pouvez enregistrer votre demande en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr, et la mettre à jour lorsque votre situation ou votre demande évolue (ressources, composition familiale, choix de communes...)

> Vous pouvez également consulter et postuler sur des offres de logements sur www.bienveo.fr, mais également sur les sites des bailleurs sociaux www.pluralis-habitat.fr, www.sdh.fr et alpeshabitat.fr

Si vous ou votre conjoint êtes salarié(e) d'une entreprise privée de + 10 personnes, rendez-vous sur al-in.fr

Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches, vous pouvez vous adresser à l'un des guichets d'accueil (liste disponible sur www.paysvoironnais.com, rubrique habitat), ou si vous avez moins de 30 ans au Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (claj-paysvoironnais@relaisozanam.org).



C'est parti pour Pays Voironnais Trail Series!

Le Pays Voironnais Trails Series, c'est 6 organisations passionnées qui se sont fédérées pour vous apporter le meilleur du trail, toute l'année sur son territoire, avec le soutien du Pays Voironnais.

Challengez-vous en participant à au moins 4 courses sur 6, sur des formats de trails courts, de 19 à 32 km, sur l'ensemble du territoire.

Premier de la série: le Sacré Trail des collines de Tullins, avec ses 27 km, qui se déroulera le 17 mars. Suivi de près le 20 avril par le Trail du Lac de Paladru.

Le saviez-vous? Avec 14 circuits de multiples niveaux de difficultés au départ de 5 sites, des terrains et des paysages variés, le Pays Voironnais est une terre de trail quelle que soit la saison!



+ D'INFOS SUR LE TRAIL
ET LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

tourisme.paysvoironnais.com - rubrique Trail



SAME Sécu'R sécurise vos projets professionnels

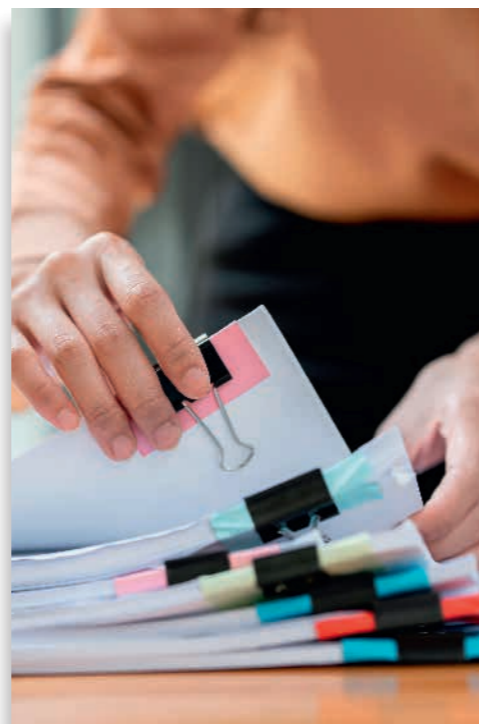
La Maison de l'Emploi propose un service gratuit, financé par le Fonds Social Européen, réalisé par la MIFE, c'est l'action SAME Sécu'R (Service d'Accompagnement des Mutations des Entreprises et de Sécurisation des Parcours Professionnels).

PERMANENCE

Une permanence est dédiée aux salariés, dans les locaux du Work in Centr'Alp tous les 3^{es} jeudis du mois. N'hésitez pas à vous inscrire sur une plage de rendez-vous en ligne www.association-centralp.com/page/791798-ateliers-salaries

Cet accompagnement sur mesure de l'entreprise et de ses salariés est un outil permettant de répondre de façon efficace aux besoins de formation, de recrutement ou encore d'évolution. Il permet aussi de sécuriser les projets professionnels tant du côté du dirigeant, que de celui du salarié.

Depuis plus de cinq ans, cette action propose aux entreprises TPE/PME de moins de 250 salariés, un accompagnement aux dirigeants et à leurs salariés sur différentes thématiques: besoins de formation, de montée en compétences, de mobilité, de VAE, de tutorat ou de reconversion pour inaptitude...



Ça jazz à Voiron!

Retrouvez la programmation et réservez vos places voironjazzfestival.com



Du 15 mars au 7 avril aura lieu la 13^e édition du Voiron Jazz Festival. Le rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de musique, qu'ils soient curieux ou connaisseurs, il y en a pour tous les goûts!

Au programme: huit concerts dans le « in », une dizaine d'événements partout sur le territoire, et des concerts gratuits tous les jours dans le « off ». Pendant trois semaines, le territoire va vibrer aux rythmes du jazz et de tous ses dérivés.

Particularité du festival, il mêle une programmation d'envergure internationale (le saxophoniste américain Steve Coleman, la violoncelliste cubaine Ana Carla Maza, les biens nommés The Buttshakers, ou encore le pianiste Guillaume Poncelet collaborateur - entre autres - de Michel Jonasz, Gaël Faye ou Ben Mazué) et une place importante donnée aux amateurs et élèves des écoles de musique.



Le service Mvélo+ arrive dans le Pays Voironnais !

Location de vélos classique, Vélos à Assistance Électrique, cargo, courte ou longue durée, mais aussi consignes sécurisées et animations à la demande, vous n'aurez plus d'excuse pour ne pas pédaler !

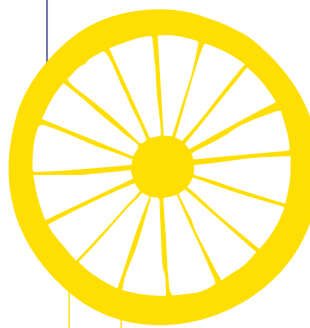


> DES VÉLOS EN LOCATION

À partir d'avril prochain, le service Mvélo+ porté par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise, arrive sur notre territoire avec ses célèbres vélos jaunes. Pour découvrir les vélos et les formules proposées, une agence sera prochainement implantée à Voiron.

Sur place, vous pourrez accéder à tout un panel de vélos en location de courte durée (à partir d'1 jour) ou de longue durée (1 an pour les vélos classiques). Vélo musculaire, vélo à assistance électrique, vélo cargo VAE ou musculaire, vous trouverez forcément la monture qui vous conviendra. Des accessoires sont également disponibles : sacoche, panier... Et l'entretien de votre vélo est compris dans le prix !

En savoir + sur le service
 www.veloplus-m.fr
 Agence Mobilité
 4 av. des Frères Tardy
 Voiron.



Les +
 Vous êtes titulaire d'un abonnement de transports en commun Pays Voironnais, TAG, CITIZ, TER, vous avez moins de 25 ans, votre quotient familial est inférieur ou égal à 900 € ? Vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit, et si vous êtes salarié, votre abonnement peut être pris en charge jusqu'à 75% par votre employeur.

À NOTER
 Tout au long de l'année, des tests de VAE seront organisés sur l'ensemble des communes du territoire. Ouvrez l'œil et vous pourrez tester un vélo gratuitement pendant 1 mois. Un bon moyen pour essayer avant d'acheter !



> DES CONSIGNES SÉCURISÉES

Pour garer votre monture en toute sécurité, 5 consignes sécurisées seront disponibles à Champfeuillet à Voiron, au Gay Giratoire à La Buisse, à Plan Menu à Coublevie, au Parking Bièvre-Dauphine à Rives et à la gare de Réaumont / Saint-Cassien. Un bon moyen d'utiliser les transports en commun pour la suite de votre parcours, sans crainte de vous faire voler votre vélo.

LA NOUVEAUTÉ :
 Vous pourrez réserver votre place en ligne sur Mvélo+. Et les consignes seront dotées d'une vidéo-surveillance et d'un service d'astreinte 24h/24 en cas de problème. Tarif annuel : 49 €.

→ Les Minibox

Vous êtes habitants d'un quartier dépourvu de stationnement vélo sécurisé et vous êtes au moins 3 personnes à en faire la demande ? Mvélo+ étudiera la possibilité d'implanter une Minibox, une consigne sécurisée pour 5 vélos.

MVélo+ c'est aussi

→ Un service d'animations à la demande pour les collectivités et les entreprises : cours de vélo, d'entretien, marquage, escape game, petit déj...



À la rencontre de la Ressourcerie

Depuis un peu plus d'un an, Nadège Monnet est coordinatrice de La Ressourcerie du Pays Voironnais située à La Buisse. Ce petit bout de femme dynamique et très active a su gravir les échelons au fil des années et connaît très bien la structure. Vous l'avez d'ailleurs sans doute déjà croisée au détour d'un rayon, elle nous raconte son quotidien...



→ Quelles sont vos missions ?

Je coordonne l'ensemble de l'équipe. Avec l'aide de mes collègues encadrants, nous veillons à la bonne réception des dons et à leur valorisation. On s'assure que le magasin est régulièrement alimenté, rangé et surtout que les clients s'y sentent bien. Nous assurons aussi la bonne prise en charge des salariés dès leur arrivée.

→ Un bel exemple de réussite ?

Il y a deux ans, suite au confinement, une personne en difficulté financière s'est vue reporter sa formation pour être assistante maternelle. En un an, elle a eu son permis de conduire, l'agrément, la voiture... Aujourd'hui, elle exerce le métier qu'elle aime et elle n'a plus de dettes.

→ Comment accompagnez-vous les salariés en insertion professionnelle ?

L'idée est de leur permettre de travailler sur divers postes en fonction de leurs capacités (tri des objets, accueil clientèle, mise en rayon, étiquetage...), de les aider à réintégrer le monde du travail et de leur apporter une stabilité. Les gens peuvent avoir de nombreuses compétences, de la motivation mais beaucoup de freins dus à des difficultés personnelles (maman seule, personne victime de violence, barrière de la langue...). Deux ans, ça passe très vite (durée maximum d'un contrat). Il est important qu'ils puissent accéder à des formations, des immersions dans d'autres entreprises... pour leur permettre de rebondir même si souvent on aimerait les garder avec nous. On fait de très belles rencontres et on aimerait tellement tous les aider !

Et puis il y a moi, tout simplement ! Je gagnais le RSA, il me fallait à tout prix un travail. J'ai donc accepté un contrat d'insertion. Puis, à force de persévérance, j'ai fait de nombreuses propositions pour améliorer l'agencement, le fonctionnement du magasin et j'ai été recrutée sur un poste d'assistante magasin, puis encadrante et me voilà coordinatrice au bout de huit ans. Je dis toujours aux salariés que je suis passée par le même contrat qu'eux et que rien n'est impossible !

→ Ce que vous aimez le plus...

Accompagner des personnes et, en plus, dans le domaine du réemploi ! C'est un pur bonheur. Aujourd'hui, je fais vraiment ce que j'aime. J'ai grandi dans l'upcycling, rien ne se perd, tout se transforme ! J'ai le sentiment que tout peut servir. Un meuble abîmé ? Je garde la visserie, cela peut servir pour un autre. Même si je viens tous les jours au même endroit faire le même travail, aucune journée ne se ressemble, je ne ressens aucune lassitude. Je rencontre des personnes différentes, des objets variés et même parfois étonnants... Chaque jour est un renouveau.

→ Ce que vous aimez le moins...

Sans hésiter, les clients peu respectueux qui bousculent les autres pour une paire de chaussures ou un objet à 0,20€ comme si c'était un véritable trésor ! La Ressourcerie est un magasin comme les autres avec un règlement, et chacun se doit de le respecter et de se comporter correctement ! D'ailleurs, on interdit désormais l'entrée du magasin aux personnes irrespectueuses.

→ Des objets insolites ?

Un jour, j'ai retrouvé une cage toute sale devant la porte du magasin. Je me suis dit mince, ils auraient pu la nettoyer et tout d'un coup, j'ai vu quelque chose bouger ! On avait en prime le hamster... Même si on a pu lui trouver un gentil propriétaire, évidemment nous n'acceptons pas les animaux. Récemment, on a reçu des tenues de chirurgiens, des ustensiles, des seringues en verre... on aurait pu ouvrir un cabinet médical. On a également des objets très coquins, d'autres objets anciens dont on a du mal à trouver l'utilisation, des souvenirs personnels comme des albums photos d'enfants... Mais ce que je préfère, ce sont les objets de notre enfance qui nous permettent de véritables flash-back.

→ Un dernier mot ?

Un grand merci à toutes ces personnes qui favorisent le réemploi, qui nous apportent leurs objets et nous permettent de les revendre depuis maintenant plus de 10 ans. C'est grâce aux dons que l'on peut aider autant de personnes, que ce soit par l'insertion mais aussi en permettant à d'autres de se procurer des objets de première nécessité à petits prix. On aide aussi beaucoup d'associations humanitaires. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle nous avons créé une carte « Club des donateurs ». Elle permet d'accéder à des ventes privées avec des réductions, des surprises... il suffit d'en faire la demande lors d'un don. C'est notre façon de leur dire MERCI.

CHAQUE ANNÉE, EN MOYENNE la Ressourcerie accueille

55 salariés en contrat d'insertion



**AVANT
DE DOUBLER
UN CAMION
DE COLLECTE,
RÉFLÉCHISSEZ
AUX CONSÉQUENCES**

AU VOLANT SOYEZ VIGILANT ; LA VIE DES AGENTS EN DÉPEND

© New Deal Grenoble. Photos: B. Ciancia, fond Shutterstock.

Chaque jour, les agents du Pays Voironnais assurent les services utiles à votre quotidien. Ils interviennent régulièrement sur ou en bordure de chaussée et sont alors vulnérables. Ils vous remercient de votre extrême vigilance pour ne pas les mettre en danger.

